



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
TENUE LE 17 SEPTEMBRE 2024
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE SAGUENAY

Étaient présents lors de la réunion :

Membres de l'Orchestre

1. Beauchemin, Luc
2. Bouchard, Louise
3. Roy, Lise
4. Fortin, Yvette
5. Girard, Stéphanie
6. Letendre, Normand
7. Pelletier, Jacques
8. Malouf, Jean-Michel
9. Simard, Bernhard
10. Tremblay, Charles-Philippe

Non-membre de l'Orchestre symphonique

1. Dufour, Lisette
2. Gauthier, Claude
3. Mercier, Julie

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Le président, M. Bernhard Simard, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

Mme Lise Roy propose l'ordre du jour. Le varia reste ouvert.

3. Lecture et acceptation du procès-verbal de la dernière assemblée générale tenue le 19 septembre 2023

Le nom de M. Normand Letendre sera ajouté à la liste des personnes présentes. Le procès-verbal est accepté avec correction sur une proposition de M. Normand Letendre.

4. Présentation des états financiers vérifiés au 30 avril 2024

M. Claude Gauthier de l'entreprise Gauthier et Associés présente les états financiers audités de l'année 2023-2024 et explique la situation financière de l'Orchestre. L'Orchestre termine l'année avec une insuffisance de 94 284 \$. Cette insuffisance s'explique par une baisse de rendement des fonds et des cachets et frais de séjour en hausse des musiciens. Les états financiers audités sont proposés par M^{me} Lise Roy et acceptés à l'unanimité.

5. Présentation du rapport annuel 2023-2024

M. Bernhard Simard remet aux membres présents le rapport annuel de l'organisme. Le président, la directrice générale et le directeur artistique prennent la parole à tour de rôle pour relater les faits saillants de l'année 2023-2024.

6. Choix du ou des vérificateurs pour l'année 2024-2025

Il est proposé par M. Bernhard Simard et accepté à l'unanimité d'entériner le choix de Gauthier et Associés comme auditeur pour la saison 2024-2025.

7. Ratification des faits et gestes des membres du conseil d'administration

Il est proposé par M^{me} Lise Roy et accepté à l'unanimité de ratifier les faits et gestes des membres du conseil d'administration.

8. Élection des membres du conseil d'administration

Pour cette élection, M^{me} Stéphanie Girard occupe le rôle de présidente d'élection et M^{me} Lisette Dufour occupe le rôle de secrétaire d'élection.

Le Conseil d'administration comprend actuellement quatre membres en cours de mandat et quatre postes en élection. Les postes de MM. Phil Desgagné, Bernhard Simard, Charles Philippe Tremblay et M^{me} Sarah-Maude Roy sont donc présentement en élection.

Les élections sont ouvertes. M. Normand Letendre propose M. Bernhard Simard, M^{me} Sarah-Maude Roy, M. Phil Desgagné ainsi que M. Charles Philippe Tremblay.

M. Phil Desgagné et M^{me} Sarah-Maude Roy ont préalablement fait part de leur intérêt à poursuivre leur implication. MM. Charles-Philippe Tremblay et Bernhard Simard acceptent de renouveler leur mandat. Félicitations aux quatre administrateurs nouvellement réélus.

Le Conseil d'administration de l'Orchestre est donc complet. En plus de la direction générale et de la direction artistique, le Conseil d'administration est complété par les membres délégués : un(e) représentant du Conservatoire de musique et un(e) représentant des musiciens. Le chœur symphonique étant actuellement inactif, il n'y aura pas de représentant(e) des choristes.

9. Varia

M. Normand Letendre propose des actions de levée de fonds, telles qu'un encan silencieux en marge du Vins et fromages.

10. Levée de l'assemblée

M^{me} Yvette Fortin propose la fermeture de la réunion. Il est 19 h 49.